

# L'ÉQUIPE

## L'Eau Qui Pense

### Observatoire de l'eau de l'impluvium de Volvic

## "OUF!", DISENT-ILS TOUS EN CHŒUR...

François-Dominique de Larouzière  
Géologue, PREVA

Pas besoin de tendre l'oreille pour entendre l'immense soupir de soulagement qu'industriels, exploitants agricoles, personnalités politiques et simples particuliers poussent depuis quelques semaines en Auvergne, comme en d'autres lieux de l'Hexagone. Retour sur les faits...

**« La météo est l'art de prévoir ce qui change tout le temps »,** souligne-t-on parfois avec humour... Art difficile, sauf sur les grandes tendances, malheureusement bien cernées aujourd'hui.

Après un été 2022 éprouvant, la période automnale avait replongé les décideurs dans une léthargie béate. La crise était passée, chacun pouvait reprendre le cours normal de ses activités, fussent-elles peu vertueuses sur le plan environnemental.

Mais la Nature est têtue – au sens qu'elle n'en fait qu'à sa tête – et n'a que faire des considérations économiques et des courbes prévisionnelles de croissance des sociétés humaines.

Le printemps 2023 a été marqué par une pluviométrie aléatoire et l'inquiétude a grimpé à nouveau de plusieurs crans.

La situation a été jugée assez sérieuse par la préfecture du Puy-de-Dôme pour que soit publié début mai un arrêté de restriction de l'usage d'eau potable. En Auvergne ? Non... Seulement dans le secteur de Volvic, où 31 communes sont concernées. Leur particularité est d'être alimentées, en partie ou en totalité, par la galerie de captage du Goulet, forée il y a près d'un siècle... à Volvic. Le débit d'eau dans cette galerie artificielle (environ 150 l/s) donnait en effet des signes de faiblesse.

L'occasion était trop belle pour certains, pas nécessairement les plus vertueux en matière environnementale : ils n'ont pas hésité à se dédouaner de leurs responsabilités en accusant les changements climatiques des maux qu'ils contribuent eux-mêmes à amplifier.

Le diable se loge toujours dans les détails :

- pourquoi n'y a-t-il **que** l'aval de Volvic qui est ciblé par l'arrêté ? Pourquoi pas les autres bassins hydrologiques du département ? Il faut en conclure que le climat n'est pas directement en cause dans cette histoire, surtout quand on sait que l'eau de Volvic chemine plusieurs années dans le sous-sol avant d'être récupérée. Toute anomalie dans le régime des précipitations, même si elle dure plusieurs mois, sera en quelque sorte lissée par le temps de résidence et de transit de l'eau au sein des couches volcaniques. La relative constance du débit des résurgences de Saint-Genest-l'Enfant au cours des siècles et le peu d'influence des précipitations ponctuelles sur leur régime l'illustre bien.



- si les acteurs économiques locaux sont sommés de réduire de 25% leur consommation d'eau (petits industriels, brasseurs, coiffeurs...), la Société des Eaux de Volvic (SEV) est une fois de plus exclue des restrictions d'usage, alors qu'elle prélève à elle seule plus de deux milliards de litres d'eau par an, pour les exporter. Si on a de l'humour, on sourira en entendant l'argumentaire surréaliste que cette société a développé : « *l'arrêté préfectoral ne concerne que l'eau potable et a donc logiquement exclu la Société des Eaux de Volvic de son champ d'application* »... On peut jouer sur les mots (l'eau minérale est quand même une... eau potable, c'est d'ailleurs écrit sur certaines bouteilles – voir photo). Où est la cohérence ? Pendant la crise, le **greenwashing** continue : la SEV a largement fait savoir qu'en raison de la crise climatique, elle baissait volontairement de 5% son utilisation d'eau par rapport aux autorisations préfectorales... qui sont tellement élevées (2,515 milliards de litres/an) que la SEV n'a jamais atteint ce plafond. Réduire un prélèvement que l'on ne prélève pas, voilà encore une riche idée !



Au risque de lasser, ré-écrivons un certain nombre d'évidences que nous répétons dans le désert depuis des années :

1. La SEV nous ressert le plat des changements climatiques (déjà réchauffé de multiples fois – voir les évidences développées dans de précédents numéros de L'EQUIPE) pour se dédouaner de toute responsabilité dans la pénurie locale d'eau. Rappelons que MétéoFrance maintient ses prévisions à moyen terme : la pluviométrie annuelle sur l'impluvium de Volvic n'a pas subi de baisse significative depuis 25 ans et les modèles de prévision pour les décennies à venir confirment cette tendance à une relative stabilité. En revanche, c'est la répartition annuelle des précipitations qui fluctue, avec des étés plus secs et plus caniculaires. Ce mois de juin très humide est un coup de balancier en sens inverse inespéré, qui illustre bien le caractère aléatoire des prévisions basées sur des modèles de stabilité aujourd'hui quelque peu malmenés.

2. La tension locale sur la ressource en eau n'est pas due à une raréfaction de la ressource, mais à sa surexploitation. Si on calcule le volume d'eau de pluie qui tombe sur l'impluvium chaque année, ce sont au moins 450 litres par seconde qui sont disponibles. Les prélèvements pour l'alimentation en eau potable des populations (AEP, prioritaire) et pour l'embouteillage représentent à eux seuls au moins 60% de toute l'eau disponible. C'est trop pour l'équilibre du système.

3. L'argument largement développé que « *la SEV capte l'eau à près de 100 mètres de profondeur dans une poche totalement isolée du reste* » ne tient pas non plus la route. La galerie artificielle du Goulet va également chercher l'eau en profondeur (70 m) et la structure même des couches géologiques laisse présager – en l'absence d'études scientifiques approfondies dont on se demande pourquoi elles n'ont jamais été conduites – qu'il s'agit de la même eau. Quant au « *réservoir d'eau minérale isolé en profondeur et étanche* », argument constant dans la communication de l'entreprise depuis de nombreuses années, il n'existe que dans la tête des gens. Le système hydrique de Volvic imbibe une sorte de mille-feuilles constitué de coulées de lave massives et sans doute fracturées et de produits volcaniques très poreux et perméables (pour simplifier, des scories et des pouzzolanes), le tout empilé sur plusieurs dizaines de mètres d'épaisseur. La tranche saturée en eau – dans laquelle sont effectués les prélèvements pour l'AEP et la mise en bouteilles – est globalement homogène et l'eau que les habitants consomment à leur robinet est la même que l'eau embouteillée dans l'usine (à l'exception d'une chloration à fin sanitaire). Le caractère "unique" des eaux minérales embouteillées à Volvic a été récemment contesté dans des articles de presse. Enfin ! La position devenait intenable, mais elle a été martelée pendant tant d'années qu'elle est devenue parole d'Évangile et que nul ne songe à la réexaminer...

4. Les argumentaires employés confirment que les « sources de Volvic » n'existent pas, puisque l'eau potable (y compris celle qui est commercialisée par la SEV) provient de forages artificiels. Les seules « sources » locales sont situées à deux kilomètres en aval du village : les résurgences de Saint-Genès-l'Enfant alimentaient la pisciculture éponyme et se sont presque totalement tarées depuis 2019. Rappelons que nous avons publié il y a quelques années un schéma interprétatif qui tentait une explication de cette disparition des résurgences et annonçait de manière très précise ce qui est malheureusement en train de se passer pour le captage du Goulet (voir L'EQUIPE n° 2).

En ce début juillet, une bonne nouvelle est tombée : le retour de la pluie en mai-juin 2023 donne l'illusion d'un "retour à la normale". Conséquence : les mesures préfectorales de restriction d'usage d'eau dans le secteur de Volvic ont été promptement levées, comme si ces gouttes d'eau providentielles pouvaient avoir un quelconque effet immédiat sur la ressource.

Mais il y a en parallèle une mauvaise nouvelle, que nous répétons en vain depuis longtemps : la balle nous a sifflé aux oreilles, mais nous y avons échappé. Cela dispense de prendre de véritables décisions, certes désagréables, mais utiles – pour ne pas dire vitales – sur le long terme, afin de partager équitablement une ressource qui appartient à tout le monde, écosystèmes compris. Ce fameux "long terme", on le sait, n'intéresse guère la plupart des personnalités politiques. Pourtant, dans des systèmes aussi chaotiques que les phénomènes naturels, il peut arriver à tout moment que des échéances potentiellement lointaines viennent percuter l'actualité immédiate.



## IDÉES REÇUES, MAUVAISE FOI ET MALHONNÊTÉTÉ INTELLECTUELLE ...

Christian Amblard

Directeur de recherche honoraire au CNRS

De tout temps, de fausses informations et idées reçues ont circulé au sein des populations. Le plus souvent, leur origine est en lien, soit avec la méconnaissance du sujet traité, soit parce que certains ont un intérêt personnel à faire circuler de fausses informations. Dans ce dernier cas, en bon français, on parle plutôt de « fake news » et de malhonnêteté intellectuelle. De plus, avec les moyens modernes de communication, il est très facile aujourd'hui d'inonder la population avec de fausses affirmations.

Par ailleurs, ces idées reçues et ces fausses informations peuvent avoir une portée générale ou une visée plus locale. Ci-dessous, sont présentés quelques exemples de « fake news » qui circulent, à toutes les échelles géographiques, dans le domaine de la ressource en eau.

Ainsi, entend-t-on dire très fréquemment : « **avec le changement climatique, les sécheresses, les activités humaines, etc., il y a de moins en moins d'eau sur terre** ». Cette affirmation est fausse. Depuis plusieurs milliards d'années et encore pour les milliards d'années à venir, la quantité d'eau planétaire n'a pas varié et ne variera pas significativement.

L'alerte passée, les autruches poussent un grand ouf de soulagement, mais ce n'est que partie remise : le prochain coup de semonce (un coup de chaud cet été ? Une crise environnementale majeure en 2024 ? Ou l'année suivante ?) pourrait être dramatique.

Et on accusera à nouveau les changements climatiques, bouc émissaire commode, car incapable de se défendre. Et on alimentera encore un peu plus la colère – ou on la fera éclore, car l'eau est une ressource vitale et nul ne peut s'en passer ni accepter, lorsqu'elle viendra à manquer, que certains l'aient confisquée à leur seul profit.

L'absence de courage pour affronter les défis incontournables conduira sans nul doute à des catastrophes. Pour avoir refusé l'obstacle, viendra un jour où il faudra répondre, ici comme en de nombreux autres endroits de la planète, à la question pertinente posée par l'un des pionniers américains du développement soutenable, Paul Hawken : « *How much harm does a company have to do before we question its right to exist?\** »

\*« *Jusqu'à quel point une entreprise peut-elle nuire avant que nous remettions en question son droit d'exister ?* »

En effet, l'eau sur notre planète se trouve sous trois états différents : l'état liquide, l'état solide et l'état gazeux.

L'importance relative de ces trois phases peut varier, mais la quantité totale de l'eau planétaire ne change pas. Ainsi, par exemple, avec la hausse générale de la température, la quantité d'eau sous forme solide diminue et celle sous forme gazeuse augmente, sachant que dans le même temps, il y a une accélération du cycle de l'eau.

Sur un plan régional, il est très souvent affirmé que « ***l'Auvergne est le château d'eau de la France*** ». Cette image n'est pas pertinente car les précipitations tombent en Auvergne sur des terrains généralement en pente et le plus souvent imperméables, ce qui ne permet pas la constitution de réserves sous-terraines importantes. Donc, c'est plutôt l'image du parapluie que celle du château d'eau qu'il faudrait retenir. A cette caractéristique générale de l'Auvergne, il y a cependant une exception tout à fait remarquable, c'est celle des sols d'origine volcanique qui sont très perméables et permettent la constitution de réserves.

De plus, il est souvent admis que « **nous disposons en Auvergne, d'une eau de bonne qualité** ». Comparativement à d'autres régions françaises, nous disposons sans doute d'une eau de meilleure qualité. Pour autant, celle-ci n'est pas exempte de pollutions, puisque qu'une étude, conduite en 2012, a montré que 61 bassins versants sur les 62 que compte la région Auvergne étaient contaminés par des pesticides issus essentiellement de l'agriculture chimique intensive. Pour l'ensemble des 4 départements de la région, le seul bassin versant exempt de pesticides était celui du Sichon, en montagne bourbonnaise.

Enfin, au plan local, au niveau de l'impluvium de Volvic, un arrêté préfectoral de restriction d'usage de l'eau potable a été pris début mai 2023 pour 31 communes de la région riomoise. Dans les attendus de cette décision, il est fait référence « **au changement climatique et à la sécheresse qui induiraient une baisse des précipitations sur l'impluvium** » et donc qui justifieraient ces mesures restrictives d'utilisation de l'eau.

Bien au-delà de l'idée reçue, il s'agit là d'une malhonnêteté visant à préserver l'intérêt d'une société privée au détriment de l'intérêt général.

Malhonnêteté car les services de l'Etat ont à leur disposition les données météorologiques qui indiquent que, sur la période 1971-1999, la pluviométrie annuelle dans l'impluvium de Volvic a été en moyenne de 755 mm et de 751 mm pour la période 1999-2018. Donc aucune différence significative pour expliquer l'effondrement du débit des résurgences à la sortie de l'impluvium de Volvic, débit qui est passé de 600 l/seconde en 1975 à 50 l/seconde en 2023.

En revanche, une relation aurait pu, ou plutôt aurait du, être recherchée par les représentants de l'Etat avec l'augmentation exponentielle des prélèvements de la Société des Eaux de Volvic qui sont passés de 200 millions de litres en 1981 à 2,3 milliards de litres en 2021...

**Pour conclure, je pensais que le gouvernement et les représentants de l'Etat avaient pour mission centrale de faire valoir l'intérêt général sur la base de faits avérés. Là, apparemment, il s'agit aussi d'une idée reçue...**



## FOURNITURE D'EAU POTABLE, UNE MANIÈRE RADICALE ET DURABLE

Jacky Massy  
Membre de PREVA

L'eau étant un bien commun, un bien de la nation, elle n'appartient à personne en particulier et doit faire l'objet d'une gestion rigoureuse et durable par les autorités représentatives et par l'Etat.

Cette gestion doit impérativement s'appuyer sur une loi française la Loi LEMA du 30 décembre 2006.

Dans la situation actuelle, localement, la masse d'eau souterraine de Volvic représente un avantage réel pour l'intérêt général des populations locales et pour l'environnement immédiat.

Cette masse d'eau est, sans conteste, en mesure d'offrir une alternative solide et durable aux autres sources d'approvisionnement d'eau potable de notre groupement de communes : Le Goulet, la source du Gargouilloux, l'Allier.

Aussi, en cas de besoin, l'autorité territoriale décisionnelle en la matière peut juridiquement envisager d'effectuer un forage profond dans la nappe d'eau souterraine de Volvic afin d'assurer l'avenir de la fourniture d'eau potable à plusieurs milliers de ses concitoyens.

Qui pourrait blâmer une telle décision ? D'ailleurs, qui pourrait s'y opposer et surtout, en vertu de quoi ?

Cette opération satisferait plusieurs intérêts majeurs -fourniture d'une eau potable de grande qualité, nécessitant peu de traitement et peu d'ingénierie et entraînant, de fait, des coûts de production maîtrisables- résoudrait la problématique d'offrir de l'eau potable à une partie de l'agglomération et correspondrait parfaitement à un impératif d'intérêt général.

LE SAVEZ-VOUS ?

## LA SEV : UNE USINE DE FABRIQUE DE PLASTIQUE !

Sylve de Larouzière  
Présidente de PREVA

Chaque jour,  
200 000 kilos de plastique  
quittent l'usine

2

Entre 1985 et 2022 les prélèvements de la Sociétés des Eaux de Volvic ont été multipliés par 10. Sur la même période, à pluviométrie constante, les débits des sources ont été divisés par 8.



4

Bouteilles d'eau de Volvic produites par an et empilées :

1.5 fois la distance Terre-Lune      14.5 fois le tour de la Terre

1

Chaque jour, c'est environ 7 millions de bouteilles en plastique qui quittent l'usine d'embouteillage de Volvic à raison de 29.6 gr par bouteille, cela représente plus de 200 tonnes de déchet. Sachant que selon l'ADEME 39% de ces déchets ne seront pas collectés (80 000 Kg/jour).

1970 : 200 000 litres

1973 : création de l'usine du Chancet - 200 000 000 litres

1985 : Groupe Perrier - Export vers le Japon - 300 000 000 litres

1996 : Rachat par Danone - 850 000 000 litres

2021 : Danone - 2 350 000 000 litres

3

Les volumes prélevés en 2021 et 2022 : 2.3 milliards de litres prélevés par an, soit chaque année 1,5 fois le lac Chambon.

En 2021,  
1.7 milliards de  
bouteilles



5

Le temps d'une douche consommant 70 litres, la SEV a prélevé 24 000 litres d'eau dans le milieu naturel !

6

Le site d'embouteillage s'étend sur une superficie artificialisée de 125 000 m<sup>2</sup> couvert et 309 000 m<sup>2</sup> découvert, soit l'équivalent de 60 terrains de football.

60 terrains de football

70% des bouteilles embouteillées partent à l'étranger

7

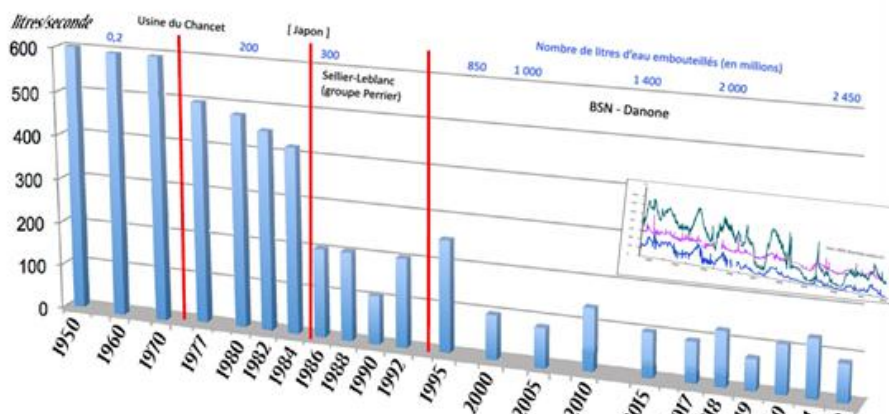
Par camion : 250 à 350 camions par jour  
Et par train : 60 à 80 wagons par jour (1 train = 27 wagons), 4 à 5 trains par jour

8

L'arrêt d'une semaine des chaînes d'embouteillages conduit 4 à 6 semaines après à une augmentation très importante des débits des résurgences de front de coulée de l'impluvium de Volvic.

Observé en 2019 : + 110 litres en passant de 82 l à 194 l : le débit a plus que doublé !

Evolution Débits des résurgences de Saint-Genest-l'Enfant depuis 70 ans



Les données concernant les débits des résurgences et les volumes prélevés par la SEV et le goulet sont disponibles sur les sites :

Goulet et SEV :

<https://bnpe.eaufrance.fr/acces-donnees/codeCommune/63470/annee/2020/usage/IND>

Résurgences :

<https://hydro.eaufrance.fr/carte-donnees>

# À QUI APPARTIENT L'EAU DE LA NAPPE SOUTERRAINE DE VOLVIC ?

Jacky Massy

Membre de PREVA, Vice-président de l'Université des Biens communs



Les eaux souterraines sont constituées de toutes les eaux se trouvant sous la surface du sol.

Alimentées principalement par les pluies, elles percolent ensuite plus ou moins rapidement au travers les éléments - granulats, sables, roches - pour constituer des milieux plus ou moins saturés (Aquifère).

Les eaux souterraines relèvent du régime de [l'article 552](#) du Code civil aux termes duquel "*la propriété du sol emporte la propriété du dessus et du dessous*". Le propriétaire du terrain a donc le droit de disposer librement des eaux de source et des nappes souterraines.



Mais ce principe connaît une exception majeure : Lorsque les eaux souterraines sont des eaux de source et que celles-ci forment une résurgence à la sortie, les eaux souterraines ne peuvent faire l'objet d'une appropriation (art. 643 du Code Civil : "*si, dès la sortie du fonds d'où elles surgissent, les eaux de source forment un cours d'eau offrant le caractère d'eaux publiques et courantes, le propriétaire ne peut les détourner de leur cours naturel au préjudice des usagers inférieurs*").

Ces eaux sont alors considérées comme « choses communes ou biens sans maître » et appartiennent de fait à la Nation, aux citoyens.

En conséquence, compte tenu qu'il a été clairement établi que les résurgences de Saint Genest l'Enfant proviennent de la nappe d'eau souterraine de Volvic, la SEV ne peut revendiquer aucun droit de propriété sur l'eau qu'elle prélève.

## L'IMPORTANCE FONCTIONNELLE DES ZONES HUMIDES

Christian Amblard

Directeur de recherche honoraire au CNRS

Les zones humides sont nos meilleures alliées dans la lutte contre le changement climatique et pour limiter l'effondrement de la biodiversité.

Les zones humides ne constituent que 3 % de la superficie totale des terres sur notre planète, mais elles stockent 30 % du carbone terrestre, soit deux fois plus que les forêts. C'est un fait qui est très rarement rappelé lorsqu'il est question des différents puits de carbone terrestres, le rôle des forêts dans ce service écosystémique étant toujours mis en avant, alors qu'il est bien inférieur à celui des zones humides. Au sein de ces dernières, les tourbières sont particulièrement efficaces dans ce domaine, la formation de tourbe étant une forme de stockage de carbone à très long terme.

En termes de biodiversité, les zones humides sont également d'une richesse incomparable. Bien que ne représentant que 3 % des surfaces terrestres, les zones humides sont indispensables au cycle de vie de 40 % des espèces animales et végétales terrestres. De plus, 50 % des oiseaux et 30 % des espèces végétales remarquables et menacées de disparition sont dépendantes des zones humides.

Le problème, c'est que, depuis des décennies, les zones humides disparaissent très vite, trois fois plus vite que les forêts. Lorsqu'elles disparaissent ou sont polluées, les zones humides perdent leur fonction de stockage de carbone et deviennent, à l'inverse, émettrices de gaz à effet de serre. En particulier, en cas de pollution par des engrais et des apports de matières organiques, ces milieux humides émettent alors des quantités de méthane, gaz à fort effet de serre, exceptionnellement élevées.

# NESTLÉ WATERS À VITTEL

## CHRONIQUE D'UNE DÉBÂCLE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE ANNONCÉE

Bernard Schmitt  
Collectif Eau 88

### 1. Les faits

Le 2 mai 2023 (Vosges Matin du 4 mai) Nestlé Waters annonce qu'il suspend l'activité de 2 des 6 forages dédiés à Hépar en raison des conditions climatiques qui ne permettent plus de maintenir la qualité de cette eau minérale !!! Nestlé oublie de préciser que ces deux forages suspendus correspondent à 60% de la marque Hépar.

Le 16 mai 2023 Nestlé, relayé par Vosges Matin du 17 mai annonce qu'il supprimera 171 postes d'ici fin 2023. Le même jour les élus du territoire mettent en cause « certains activistes, des idéologues, qui depuis des années sapent l'activité de Nestlé Waters !? »

Le même jour le Collectif Eau 88 publie un communiqué de presse qui met en cause Nestlé, l'incurie des services de l'Etat et l'aveuglement des élus incapables d'anticiper cette débâcle annoncée pourtant depuis 10 années au moins.

Le 18 mai, après avoir été reçus par la préfecture des Vosges, les salariés de Nestlé se déclarent sous le choc de ces suppressions d'emplois.

### 2. L'analyse

Comprendre le contexte : Une multinationale comme Nestlé a pour vocation de poursuivre inexorablement la progression de ses bénéfices (à deux chiffres) sinon l'activité est sacrifiée. Pour cela les variables d'ajustement sont simples : produire plus au moindre coût ce qui englobe bien évidemment les coûts salariaux et compromettre les équilibres environnementaux.

Le paysage s'assombrit depuis une dizaine d'année. D'une part la crise climatique se profile lourdement et Nestlé ne peut l'ignorer, d'autre part la solution du pipeline de Valfroicourt, suggérée par Nestlé dans les instances de décision (procès Pruvost et Vigie de l'Eau) mise sur les rails en 2017 et stoppée brutalement fin 2019, bloquant Nestlé dans son expansion.

Depuis 4 années Nestlé cherche à se repositionner sur le marché de l'eau autour de ses 3 marques lucratives : Perrier, San Pellegrino et Aqua Pana. C'est ainsi qu'il vend toutes ses marques d'eau en Amérique du Nord à un fonds d'investissement en 2020.

La conscience écologique des citoyens allemands met en succès une campagne de boycott qui fait chuter les ventes de Vittel là-bas en raison de l'épuisement historique de la nappe des GTI (nappe des Grès du Trias Inférieur) ici et de la découverte de gigantesques décharges de plastiques issues des usines d'eau. LiDL retire Vittel de ses magasins, puis Nestlé se retire du marché allemand, de la nappe profonde des GTI passant de 1 million de m3 par an à 200 000 m3 en 2023.

Cette fois c'est la ressource d'eau Hépar qui est incriminée alors que Nestlé en est le seul utilisateur (quasi-monopole d'exploitation). Et comme il n'a pas plu depuis 1 an (sécheresse estivale, puis sécheresse hivernale) Nestlé connaît la situation exacte de cette ressource qu'il continuait pourtant à... surexploiter fonctionnellement avec l'autorisation, toute fraîche en main datant du 22 octobre 2022 et signée par un préfet sur le départ, à hauteur de 900 000 m3 par an. On pourrait imaginer que l'embouteillage d'Hépar cet hiver a permis de constituer des stocks qui serviront demain lorsque les restrictions liées à la sécheresse annoncée seront mises en œuvre ?

### 3. En conclusion

Il est clair que Nestlé a manipulé les autorités, les élus, l'autorité préfectorale, ses salariés et cherche maintenant des boucs-émissaires activistes, idéologues... Propos relayés de façon moutonnaire par des élus locaux.

Centrons-nous sur la réalité : qui a épuisé la nappe des GTI ? Nestlé à 80%. Qui dénonce cette situation ? Le Collectif eau 88, qui ne cherche qu'à préserver la ressource en eau très menacée à court terme par le dérèglement climatique. Il est heureux que le pipeline de Valfroicourt ne se soit pas réalisé, et nous revendiquons cette action, sinon c'est le territoire du sud-est vosgien qui serait aussi aujourd'hui dans la tourmente.

Non messieurs notre activisme et notre idéologie n'ont pas vidé les nappes d'eau que Nestlé exploite, il n'a cherché au contraire qu'à protéger cette ressource indispensable à la vie. Et les élus auraient dû, c'était leur responsabilité, se préoccuper de l'avenir comme le fait le Collectif Eau 88.

[Retrouver les sources ici.](#)



# LA PRIÈRE DE GERONIMO

Géronimo

Né en 1829, Chef Apache de la tribu Bedonkohe

Ô Nature, ma Mère,  
Qu'ont-ils fait de notre Terre !  
A tort, ils se sont pris pour de Dieux,  
Leurs cœurs sont devenus haineux.  
Dominés et motivés par l'argent,  
Ils détruisent la pureté des Océans.  
Les rivières aujourd'hui troublées  
Déversent dans la mer leurs amas de saletés.

Ô Nature, ma Mère,  
Qu'ont-ils fait de notre Terre !  
Aveuglés par une technologie dévastatrice,  
Ils sont incapables de trouver les idées salvatrices.  
Des somptueuses Forêts Anciennes et Équilibrées,  
Il ne subsiste aujourd'hui que quelques morceaux éparpillés.  
L'air pur et frais que nos Ancêtres respiraient,  
Il ne se trouve encore que sur les plus hauts sommets.

Ô Nature, ma Mère,  
Qu'ont-ils fait de notre Terre !  
Du contrôle des Espèces ils se vantent,  
Afin que jamais le remords ne les hante.  
De nombreux Animaux à jamais disparaissent,  
Afin que eux, en nombre et en bêtise, ils ne progressent.  
La banquise d'hier, sous son infinie blancheur,  
Ne reflète aujourd'hui plus aucune lueur.

Ô Nature, ma Mère, je t'en conjure,  
Montre-leur le chemin du futur  
Je ne suis moi-même qu'un homme comme les autres,  
Même si près de toi je me veux leur Apôtre.  
Capable d'amour et de Compréhension, ils le sont j'en suis certain,  
Il leur suffit juste de comprendre que leur Avenir est incertain.  
Montre-leur le chemin vers la Raison,  
Et ils s'ouvriront vers de nouveaux Horizons.

## DATES À RETENIR



- Du 1er juillet au 30 septembre : la FRANE propose un concours photo " Un cliché, de l'eau et un déchet". [Information](#)
- Du 5 au 7 octobre : CARA organise Les nuits étoilées. [Information](#)
- 12 et 13 octobre : H2O sans frontières organise les Cours d'eau H2O. [Information](#)
- 15 octobre : Marsat Nature organise la Fête de la pomme. [Information](#)

## FOIRE À QUESTIONS



- Vous avez des remarques à partager, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : [prevauvergne@gmail.com](mailto:prevauvergne@gmail.com)



Comité de rédaction de l'EQUIPE  
Juillet 2023  
Crédit photo/illustration : Canva sauf mention contraire



*Les articles n'engagent que l'auteur (les auteurs) et ne sauraient être considérés comme constituant une prise de position du comité de rédaction du bulletin l'Equipe.*